

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

#### Arrêté du 25 juin 2010 portant nomination au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes

NOR : SASR1030578A

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique et la ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 131 ;

Vu le décret n° 2010-337 du 31 mars 2010 relatif au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé, notamment son article 2,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes :

1° Au titre de l'article D. 1432-15 (I-1° c), représentant de l'Etat : M. Albert DUPUY, préfet de l'Isère.

2° Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

##### a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° a)

M. Régis GAILLARD, titulaire ; M. Thierry BRAILLON, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail.

M. Daniel JACQUIER, titulaire ; M. Jean-Pierre GILQUIN, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail-Force ouvrière.

Mme Marie-Jo PIEGAY, titulaire ; M. Jean-Yves DRODE, suppléant, désignés par la Confédération française démocratique du travail.

M. Michel SEIGNOVERT, titulaire ; M. Christian CUMIN, suppléant, désignés par la Confédération française des travailleurs chrétiens.

M. Louis PERSICO, titulaire ; M. Robert CARCELES, suppléant, désignés par la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres.

##### b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° b)

M. Claude JOLLY, titulaire ; M. Patrick GONNIN, suppléant, désignés par le Mouvement des entreprises de France.

Mme Sarah GIET, titulaire ; M. Jean-Yves SABATIER, suppléant, désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

##### c) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° c)

M. Jean-François BOUCHET, titulaire ; M. Raymond MARTEL, suppléant, désignés par la Mutualité sociale agricole.

##### d) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-2° d)

M. Henri ROSANT, titulaire ; M. René VIAL, suppléant, désignés par le régime social des indépendants.

3° Représentants des collectivités territoriales :

a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-3° a)

M. Alain CHABROLLE, titulaire ; Mme Michèle EYBALIN, suppléant, désignés par le président du conseil régional.

b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-3° b)

M. Pascal TERRASSE, titulaire ; M. Alain MATHERON, suppléant ; M. Hervé GAYMARD, titulaire, M. Michel MERCIER, suppléant, désignés par l'Assemblée des départements de France.

4° Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le préfet de région, dans l'attente de la mise en place de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie :

a) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° a)

M. Serge PELLEGRIN, titulaire.  
M. Georges COLAS, suppléant.

b) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° b)

M. Marc POILVERT, titulaire.  
M. Yves DUVAL, suppléant.

c) Au titre de l'article D. 1432-15 (I-4° c)

M. Michel PLANTAIN, titulaire.  
M. Roger JOLY, suppléant.

5° Personnalités qualifiées :

M. Claude ALBERT.  
Mme Claire BAZY-MALAUURIE.  
M. Étienne TISSOT.  
M. Francis NAVARRO.

Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, désignés par le directeur général de l'agence régionale de santé, dans l'attente de la constitution du comité d'agence :

Mme Angela DI GRAVIO.  
Mme Christine IDMOUMAZ.

Article 3

La directrice des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait à Paris, le 25 juin 2010.

*Le ministre du travail, de la solidarité  
et de la fonction publique,*  
ÉRIC WOERTH

*La ministre de la santé et des sports,*  
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN